

Rénovation d'un centre APRADIS

Le programme de rénovation du centre de formation de l'APRADIS, s'inscrit dans un double référentiel, Qualité de vie, santé, environnement, défini et voté par l'APRADIS et dans le référentiel REV3 de la région. Le projet comprend la rénovation du bâtiment principale, du foyer informatique et la création d'une extension.

Pourquoi ce REX ?



Le site de l'APRADIS à Amiens, un projet de plus de 7 000 m², pensé pour accueillir et former les professionnels du médico-social de demain. Ce chantier visionnaire associe ambition sociale et innovation technique, en misant résolument sur la construction hors-site, avec des modules préfabriqués en atelier, permettant un gain de temps de 20 à 30 % sur le planning global, tout en maîtrisant les coûts et en réduisant l'empreinte carbone du chantier.

Loin des clichés du chantier classique, celui de l'APRADIS se veut comme une vitrine du bâtiment de demain : propre, silencieux, organisé, éco-conscient. Mais c'est aussi une aventure humaine forte : ce projet permet d'accueillir plus de 1 000 apprenants dans des conditions optimales de confort et de modernité. Une véritable fabrique de talents du social, construite avec les meilleurs outils et les meilleures idées d'aujourd'hui.

Le CD2E a apprécié

La concertation autour de la programmation du projet, la réalisation en hors site des façades avec intégration des menuiseries et isolants. La transformation d'un site vétuste des années 70 en un modèle du bâtiment durable. L'alliance encore une fois pertinente des matériaux biosourcés (Ossature bois, isolation en coton recyclé) avec de la préfabrication.

Les +



Utilisation du référentiel REV3
dans la programmation du projet.

Rénovation d'un centre APRADIS

DESCRIPTIF DU PROJET

Nature des travaux : Rénovation et extension d'un centre de formation

Adresse : 6-12 rue des deux ponts 80000 Amiens

MOA : APRADIS

MOE : AAG - Albedo

Entreprise mandataire : BHF DELAPLACE

Superficie : 7000 m² SDP

Livraison : 2026

Coût travaux : 7,4 M€HT

Subventions : Région 3 565 249 € Département 150 000 € Amiens 100

000 € FNDAT 100 000 € Feder 755 409 €

Type de marché : marché public



PRINCIPE CONSTRUCTIF



Façade préfabriquée en remplacement des existantes vétustes. (Image MOA APRADIS)

Les façades du bâtiment principal sont intégralement changées par des blocs préfabriqués intégrant fenêtre, portes fenêtres et panneaux isolants.

La surface totale des vitrages est divisée par deux, afin de réduire les déperditions énergétiques.

Le nombre d'entrées est réduit et les portes d'accès au bâtiment sont automatisés avec un sas permettant de réduire les déperditions.

Là où cela a été possible, les façades ont été végétalisées. L'entrée principale du bâtiment rénové est rendu plus visible.

CONTACTS

Nom Entreprise	logo	Rôle	Responsabilité
APRADIS		Maître d'ouvrage	Porteur du projet
ROSACE		AMO	Programmation
Cabinet A.A.G		Architecte	Conception
ALBEDO		BET Environnemental	Performance énergétique et environnementale
BHF DELAPLACE		Entreprise, Hors site	Préfabrication, menuiserie